

Société qualifiée « entreprise innovante », éligible au dispositif ISF PME, au PEA et au PEA – PME

Succès de l'augmentation de capital / Europlasma a désormais les moyens de ses ambitions

Secteur	Environnement
Cours au 03/11/2014	0,87€
Capitalisation	58,9M€
Marché de cotation	Alternext

Actionnariat *

Crédit Suisse Europlasma SPV	17,0%
Gottex	11,0%
Autres institutionnels	16,0%
Management et salariés	0,1%
Flottant	55,9%

*Post levée de 35,9 M€

M€(31/12)	2013	2014e	2015e	2016e
CA	12,6	12,7	26,1	75,7
Var. (%)	-	10%	105,5%	190,0%
EBITDA	-5,3	-9,3	2,2	9,1
Marge op. (%)	-42,5%	-73,2%	8,4%	12,0%
RNpg publié	-11,7	-14,1	-1,9	3,7
BNPA publié (€)	-0,51	-0,21	-0,03	0,05
Var. BNPA (%)	-	n.s	n.s	n.s
Dividende net (€)	0,00	0,00	0,00	0,00
Rendement net (%)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Free Cash Flow	-2,7	-12,5	-1,6	-0,5
Valeur d'entreprise / CA		3,9	2,1	0,7
Valeur d'entreprise / EBITDA		n.s	24,7	6,1
PER		n.s	n.s	15,9
Dette fin. nette	15,8	-9,2	-4,6	-3,6
Gearing (%)	664%	-32%	-17%	-1%

Prochain événement : RN 2014 - Avril 2015

Commentaire

Europlasma a annoncé le succès de son augmentation de capital de 27,8 M€ (dont 22,2 M€ cash et 5,6 M€ par compensation de créances) qui sera complétée par une augmentation de capital réservée de 8,1 M€ souscrite par compensation des créances de Gottex et de Crédit Suisse Europlasma SPV. A chaque action ancienne et nouvelle vont être attribués le 6 novembre des Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR) dont l'exercice viendra abonder à terme les ressources d'Europlasma pour 49 M€ supplémentaires.

Au 31 décembre 2014 et post augmentation de capital de 35,9 M€ nous estimons qu'Europlasma disposera d'une trésorerie nette de 9,2 M€ (contre un endettement net de 18,3 M€ à fin juin 2014).

Notre objectif de valorisation :

Post augmentation de capital de 35,9 M€ et avant détachement des BSAR A et B = 1,16 € / action avec 2 usines (CHO Morcenx et CHO Tiper) ;

Les résultats du 1^{er} semestre 2014 publiés par le groupe sont conformes à nos attentes car ils se traduisent par 1/ les charges opérationnelles liées au démarrage et à la montée en puissance de l'usine CHO Morcenx et aux essais y afférant ; 2/ le faible chiffre d'affaires sur l'activité Torch & Process et la comptabilisation d'une dépréciation de 600 k€ sur les équipements du pilote KIWI et 3/ le faible volume de déchets d'amiante vitrifiés en raison des arrêts de maintenance qui avaient été programmés :

- CA S1 de 4,8 M€ (vs 5,7 M€ au S1 2013) ;
- EBITDA S1 de -5,3 M€ (vs -2,2 M€ au S1 2013) ;
- RN S1 de -8 M€ (vs -6 M€ au S1 2013) ;

Nous n'attendons pas d'amélioration significative sur le 2nd semestre 2014, principalement en raison de la montée en puissance progressive de l'usine CHO Morcenx qui ne permettra pas encore d'atteindre l'équilibre d'exploitation pour CHO Power / CHOPEX.

Opinion

2015 sera l'année du redressement « visible » et du développement pour Europlasma avec 1/ une situation financière parfaite pour financer les prochaines étapes du développement de la société ; 2/ la livraison définitive de CHO Morcenx prévue sur le 1^{er} trimestre 2015 ; 3/ le démarrage des travaux de l'usine 2 et 4/ l'augmentation du volume d'amiante traité par Inertam.

Mathieu JASMIN
01 53 70 45 35

Mathieu.Jasmin@ArkeonFinance.fr

DETECTION POTENTIELLE DE CONFLITS D'INTERETS

Opération de Corporate finance en cours ou réalisée durant les 12 derniers mois	Participation au capital de l'émetteur	Communication préalable à l'émetteur	Contrat de liquidité et / ou Animation de marché	Contrat d'apporteur de liquidité
OUI	NON	NON	NON	NON

Cette publication a été rédigée par ARKEON Finance. Elle est délivrée à titre informatif uniquement et ne constitue en aucun cas une sollicitation d'ordre d'achat ou de vente des valeurs mobilières qui y sont mentionnées. La présente publication ne constitue pas et ne saurait en aucun cas être considérée comme constituant une offre au public, ni comme une sollicitation du public relative à une offre quelle qu'elle soit.

L'information contenue dans cette publication ainsi que toutes les opinions qui y sont reprises, sont fondées sur des sources présumées fiables. Cependant ARKEON Finance ne garantit en aucune façon l'exactitude ou l'exhaustivité de ces informations et personne ne peut s'en prévaloir. Toutes les opinions, projections et/ou estimations contenues dans cette publication reflètent le jugement d'ARKEON Finance à la date de celle-ci et peuvent être sujettes à modification sans notification. Cette publication est destinée exclusivement à titre informatif aux investisseurs professionnels qui sont supposés élaborer leur propre décision d'investissement sans se baser de manière inappropriée sur cette publication. Les investisseurs doivent se faire leur propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière mentionnée dans cette publication en tenant compte des mérites et risques qui y sont attachés, de leur propre stratégie d'investissement et de leur situation légale, fiscale et financière. Les performances historiques ne sont en aucun cas une garantie pour le futur. Du fait de cette publication, ni ARKEON Finance, ni aucun de ses dirigeants ou de ses employés, ne peut être tenu responsable d'une quelconque décision d'investissement. Conformément à la réglementation et afin de prévenir et d'éviter les conflits d'intérêts, ARKEON Finance a établi et maintient opérationnelle une politique efficace de gestion des conflits d'intérêts. Le dispositif de gestion des conflits d'intérêts est destiné à prévenir, avec une certitude raisonnable, tout manquement aux principes et aux règles de bonne conduite professionnelle. Il est en permanence actualisé en fonction des évolutions réglementaires et de l'évolution de l'activité d'ARKEON Finance. ARKEON Finance entend, en toutes circonstances, agir dans le respect de l'intégrité de marché et de la primauté de l'intérêt de ses clients. A cette fin, ARKEON Finance a mis en place une organisation par métier ainsi que des procédures communément appelées « Muraille de Chine » dont l'objet est de prévenir la circulation indue d'informations confidentielles, et des modalités administratives et organisationnelles assurant la transparence dans les situations susceptibles d'être perçues comme des situations de conflits d'intérêts par les investisseurs. La présente publication est adressée et destinée uniquement (i) aux professionnels en matière d'investissement entrant dans la catégorie des "Investisseurs Qualifiés" au sens de l'article 19(5) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005* (tel qu'amendé "Order") ; (ii) aux "entités à valeur nette élevée" (*high net worth entities*) aux associations non immatriculées, au Partenariat et "Trustee" de "Trust à valeur nette élevée" au sens de l'article 49(2) du *Order*. Tout investissement ou activité d'investissement en lien avec la présente publication est uniquement disponible pour ces personnes et ne sera réalisé qu'avec ces personnes. Les personnes au Royaume-Uni qui recevraient la présente publication (autre que les personnes au (I) au (II) ou les actionnaires existant de la société) ne peuvent fonder leur décision d'investissement sur la présente publication ou agir sur la base de la présente publication. Cette publication ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, au Japon ou en Afrique du Sud. Les valeurs mobilières mentionnées dans la présente publication n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du *Securities Act* de 1933, tel qu'amendé (le « *Securities Act* ») ou au sens des lois applicables dans les Etats membres des Etats-Unis d'Amérique, et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique qu'à travers un régime d'exemption prévu par ledit *Securities Act* ou par les lois applicables des Etats membres des Etats-Unis d'Amérique. La présente publication et les informations qu'elle contient ne peuvent être adressés ou distribués aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières de la société ne sont pas offertes aux Etats-Unis d'Amérique.

27, rue de Berri - 75008 Paris • Tel 01 53 70 50 00 • Fax 01 53 70 50 01
Site Internet : www.arkeonfinance.fr

Entreprise d'Investissement agréée – Membre du Marché d'EURONEXT Paris n°4226
S.A. au capital de 3.334.040 € • R.C.S : B 444 470 850 Paris
TVA intracommunautaire : FR 254 444 70850